

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101	7090 BRAINE-LE-COMTE	
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4	6041 GOSSELIES	
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9	7900 LEUZE-EN-HAINAUT	
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

U1201 Démarches d'investigation et de création			
Ancien Code	PEUN1B21INVES	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/B/C /Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ EUB1210		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte Anissa DELEPIERRE (delepierra@helha.be) Lilian BREYNE (breynel@helha.be) Geoffrey DELCROIX (delcroixg@helha.be) HELHa Gosselies Véronique DE TILLESSE (detillessev@helha.be) Maxime LEGRAND (legrandm@helha.be) Pauline LAMBRECHT (lambrechtp@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Sandrine BOUCART (boucarts@helha.be) Claire MEHAGNOUL (mehagnoulc@helha.be) Dorothée ROELANTS (roelantsdo@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le but de cette UE est de faire vivre une démarche d'investigation et de création au niveau des étudiants et de présenter des outils au service de cette démarche. Cette UE permettra également aux étudiants de maîtriser des contenus en lien avec les référentiels en vigueur de la M1 à la P2.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAIS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 **LES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR D'UNE ORGANISATION APPRENANTE DANS UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE**

Sous Compétence 2.1 S'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations

2.1.1 S'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations

Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**

Sous Compétence 3.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

3.1.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Sous Compétence 3.5 Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

3.5.1 la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;

3.5.2 la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;

3.5.5 la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant pourra :

Elaborer et/ou mobiliser un ou plusieurs outil(s) spécifique(s) à chaque discipline pour concevoir une activité d'enseignement ;

Définir, expliquer et utiliser dans un contexte approprié des savoirs en lien avec les différentes disciplines dans diverses situations ;

Appliquer des savoir-faire et savoir-être en lien avec les différentes disciplines dans diverses situations ;

Analyser des vécus/situations pour identifier les étapes méthodologiques liées à différentes disciplines dans diverses situations.

L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissages.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEUN1B21INVESA Démarches d'investigation et de création : éducation culture 15 h / 1 C

PEUN1B21INVESB Démarches d'investigation et de création : mathématiques 15 h / 1 C

PEUN1B21INVESC Démarches d'investigation et de création : sciences et forma 45 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEUN1B21INVESA Démarches d'investigation et de création : éducation culture 10

PEUN1B21INVESB Démarches d'investigation et de création : mathématiques 10

PEUN1B21INVESC Démarches d'investigation et de création : sciences et forma 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Démarches d'investigation et de création : éducation culture			
Ancien Code	22_PEUN1B21INVESA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEUB1211		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Claire MEHAGNOUL (mehagnoulc@helha.be) Dorothée ROELANTS (roelantsdo@helha.be) Claire MEHAGNOUL (mehagnoulc@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le but de cette UE est de faire vivre une démarche d'investigation et de création au niveau des étudiants et de présenter des outils au service de cette démarche. Cette UE permettra également aux étudiants de maîtriser des contenus en lien avec les référentiels en vigueur de la M1 à la P2.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant pourra :

- Elaborer et/ou mobiliser un ou plusieurs outil(s) spécifique(s) à chaque discipline pour concevoir une activité d'enseignement ;
- Définir, expliquer et utiliser dans un contexte approprié des savoirs en lien avec les différentes disciplines dans diverses situations ;
- Appliquer des savoir-faire et savoir-être en lien avec les différentes disciplines dans diverses situations ;
- Analyser des vécus/situations pour identifier les étapes méthodologiques liées à différentes disciplines dans diverses situations.
- L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissages.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Mécanismes fondamentaux qui sous-tendent la pensée créative, le processus créatif.
- Eléments propices à la créativité, en vue de les intégrer dans nos méthodes d'enseignement.

Démarches d'apprentissage

Dans le cadre de cette démarche, l'approche se veut initialement similaire à ce que les étudiants pourraient eux-mêmes appliquer dans l'enseignement aux élèves de la M1 à la P2.

Elle englobe les éléments suivants :

- La mise en œuvre de plusieurs séquences d'apprentissage, à la fois disciplinaires et interdisciplinaires, visant à immerger les étudiants dans l'expérience.
- La réflexion rétrospective sur les démarches pédagogiques vécues, favorisant ainsi la prise de recul et l'analyse critique.

- L'identification et la maîtrise de divers contenus en lien avec le tronc commun, adaptés à l'expression plastique, avec une approche résolument constructive, pratique, et didactique.
- La mise en avant d'une démarche active et concrète dans l'expression plastique, avec un accent particulier sur l'aspect pratique et didactique.
- Durant les temps de pratique artistique, chaque participant sera encouragé à rechercher et à développer des solutions adaptées à la demande, en faisant preuve d'originalité, de créativité et d'une volonté d'entreprendre.

Dispositifs d'aide à la réussite

La présence au cours est essentielle.

Réponses aux questions sur demande de l'étudiant durant les cours.

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont : une bonne prise de note en classe est indispensable !

Les notes de cours, support, autres éléments seront déposés sur connectED.

Des compléments d'information, lectures ou autres peuvent être déposés sur la plateforme connectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit:

L'évaluation d'ECA se fera lors d'un examen écrit et commun aux autres disciplines de l'AA (Sciences/FMT et Math).

Délais de communication des dates d'évaluation: 1 mois (Hyperplanning)

Si toutes les AA ont une note d'au moins 10/20 alors la moyenne des A.A. est appliquée pour l'UE.

Si l'étudiant obtient un seul échec dans une A.A. à 9/20, la moyenne sera appliquée, et l'UE réussie.

Dans tous les autres cas, l'UE ne sera pas validée. L'étudiant obtiendra la note la plus basse qui sera appliquée à l'UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

En seconde session, l'étudiant représentera l'examen dans les AA en échec.

Il est donc obligatoire de rencontrer le.s professeur.s concerné.s avant de présenter la seconde session (consultation des copies).

Les principes d'évaluations ci-dessus ont pour motif pédagogique de permettre aux étudiants d'avoir rapidement conscience de l'état d'acquisition des compétences attendues.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de

département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Démarches d'investigation et de création : mathématiques			
Ancien Code	22_PEUN1B21INVESB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEUB1212		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sandrine BOUCART (boucarts@helha.be) Dorothée ROELANTS (roelantsdo@helha.be) Claire MEHAGNOUL (mehagnoulc@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'objectif principal est d'accompagner l'étudiant à poursuivre l'acquisition de compétences mathématiques afin de se mettre de plus en plus dans la peau d'un instituteur.

En particulier, maîtriser certaines notions mathématiques (insistance sur les sens) relatives aux activités réalisées à l'école maternelle en réalisant des liens avec le programme et en parcourant leur évolution au cours des années d'apprentissage, comprendre et critiquer des documents traitant de ces notions en abordant une réflexion plus élaborée sur la matière et sur ses aspects pédagogiques, faire de la mathématique un outil, un mode d'expression pour les enfants.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant pourra :

1. Elaborer et/ou mobiliser un ou plusieurs outil(s) mathématique(s) à chaque discipline pour concevoir une démarche d'investigation ou de création ;
2. Définir, expliquer et utiliser dans un contexte approprié des savoirs en lien avec le traitement de données et les mesures de grandeurs dans diverses situations ;
3. Appliquer des savoir-faire et savoir-être en lien avec le traitement de données et les mesures de grandeurs dans diverses situations ;
4. Analyser des vécus/situations pour identifier les étapes méthodologiques liées à la résolution de problèmes dans diverses situations.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Maitriser les concepts liés à la discipline : traitement de données et grandeurs ;

mobiliser et mettre en application les outils présentés au sein de l'UE, sur base des notions de la partie mathématique de l'UE

Découverte des compétences et des attendus mathématiques à faire développer chez les enfants du préscolaire à travers des jeux, activités, documents variés dont le Programme de l'école maternelle.

S'approprier des concepts mathématiques au service de la démarche d'investigation et/ou de création. Ces concepts seront de l'ordre du "trier, classer et ranger" et de la résolution de problème notamment appliquée aux mesures de grandeurs.

Démarches d'apprentissage

Dispositifs d'aide à la réussite

Disponibilité du MA en dehors des heures de cours.

Sources et références

Les sources et références seront déposées sur connected.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

syllabus et explications postés sur le cours connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Epreuve intégrée écrite (voir point "dispositions complémentaires").

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Examen écrit:

L'examen comporte une partie spécifique à la discipline mathématiques et une partie dédiée à la démarche interdisciplinaire (thématique choisie).

Si toutes les AA ont une note d'au moins 10/20 alors la moyenne des A.A. est appliquée pour l'UE.

Si l'étudiant obtient un seul échec dans une A.A. à 9/20 , la moyenne sera appliquée, et l'UE réussie.

Dans tous les autres cas, l'UE ne sera pas validée. L'étudiant obtiendra la note la plus basse qui sera appliquée à l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Démarches d'investigation et de création : sciences et forma			
Ancien Code	22_PEUN1B21INVESC	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEUB1213		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Dorothée ROELANTS (roelantsdo@helha.be) Dorothée ROELANTS (roelantsdo@helha.be) Claire MEHAGNOUL (mehagnoulc@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le but de cette UE est de faire vivre une démarche d'investigation et de création au niveau des étudiants et de présenter des outils au service de cette démarche. Cette UE permettra également aux étudiants de maîtriser des contenus en lien avec les référentiels en vigueur.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Les acquis d'apprentissage terminaux sont :

AAT 4 : Prendre conscience de l'importance de participer activement à des dispositifs collaboratifs pour se développer individuellement (identifier ses besoins, partager ses acquis) et mobiliser l'intelligence collective au bénéfice de la croissance/progression de la communauté professionnelle/de pratique. Être capable de développer des connaissances à ce niveau et les appliquer.

AAT 5 : Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche. Adapter ses gestes professionnels en conséquence.

Les acquis d'apprentissage spécifiques sont :

- Identifier les étapes de la démarche scientifique
- Identifier les étapes de la démarche d'investigation en maternelle
- Analyser des supports didactiques et pédagogiques au service de la démarche d'investigation.
- Décrire les caractéristiques du vivant
- Etablir une classification simplifiée du vivant
- Identifier les étapes de la démarche FMT
- Décrire un objet selon la démarche FMT

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1) En sciences :

- Définir les étapes de la démarche scientifique
- Vivre la démarche de recherche, en définir les grandes étapes et les concepts liés au référentiel du TC
- Contenus disciplinaires en sciences: le monde du vivant

2) En FMTT :

- Questionner un objet en utilisant la démarche FMT

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

Démarches d'apprentissage

La démarche, au point de départ, se veut isomorphe à ce que les étudiants pourraient eux-mêmes faire vivre aux enfants.

- Faire vivre aux étudiants des activités d'enseignement disciplinaires et interdisciplinaires.
- Prendre du recul sur la démarche vécue.
- Identifier et développer les contenus disciplinaires en lien avec le référentiel du tronc commun.

Dispositifs d'aide à la réussite

La présence active au cours est essentielle.

Suivi des activités de réflexion et du travail des étudiants lors des périodes de cours ou lors d'entrevues à la demande de l'étudiant. Réponse aux questions.

Sources et références

Documents et ressources distribués au cours et/ou mis à disposition sur la plateforme

Centre de documentation

SEGEC - programmes de l'école maternelle.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les documents sur la plateforme ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation des sciences et FMT se fera lors d'un examen écrit et commun aux autres disciplines de l'AA (ECA et Math).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Trv	100

Exe = Examen écrit, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Examen écrit:

L'examen comporte une partie spécifique à la discipline "Sciences et FMT" et une partie dédiée à la démarche interdisciplinaire (thématique choisie).

Si toutes les AA ont une note d'au moins 10/20 alors la moyenne des A.A. est appliquée pour l'UE.

Si l'étudiant obtient un seul échec dans une A.A. à 9/20, la moyenne sera appliquée, et l'UE réussie.

Dans tous les autres cas, l'UE ne sera pas validée. L'étudiant obtiendra la note la plus basse qui sera appliquée à

l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).